

Premier plan

Le journal d'informations du PUCA plan | urbanisme | construction | architecture

N° 28 AVRIL - JUILLET 2013

ÉDITO Ariella Masbounji, inspectrice générale du développement durable **AGENDA** Avril - juillet 2013 **BRÈVES** Disparition de notre collègue-ami Pierre Bernard – Séminaire « Approches économiques des dynamiques urbaines : les solidarités, le logement partagé et le logement abordable » – Journée thématique : Réduire la précarité énergétique – Séminaire « Les retombées économiques des sites exceptionnels : enjeux et limites de la mesure » – Film : Le temps du chantier : des mémoires en construction **ENTRETIEN** Alain Garès, directeur général d'Europolia et président du Club Ville Aménagement **LIBRAIRIE** Zoom sur le n°6 de la collection « Ville Aménagement » : Aménager la ville par la culture et le tourisme – 3 numéros de la Collection « le quatre pages » du PUCA – 3 numéros de la collection « cahiers thématiques » du PUCA **DOSSIERS** POPSU Europe – EUROPAN 12

PUCA



Université foraine, Palais Pasteur à Rennes © Sophie Ricard

Éditorial

Pour un aménagement soucieux de la question énergétique

L'organisation des territoires a un impact déterminant sur la question énergétique dans notre société. L'aménagement conditionne les déplacements et les bâtiments, responsables à eux deux de 76 % de la consommation énergétique. Sans oublier la problématique du parc bâti ancien qui représente une part prépondérante dans la consommation d'énergie ni la montée en flèche des usages dits spécifiques (bureautiques, électroménagers, wifi, etc.). Au plan mondial, nous produirons au mieux 50 % des futurs besoins en 2050.

Et l'urbain peut aider grandement aux économies rendues indispensables, tout en y intégrant la lutte contre les gaz à effet de serre. Les collectivités se voient confier une responsabilité croissante dans la planification et les politiques locales de l'énergie, leviers pour lier urbanisme et énergie.

Mais l'approche urbaine reste parent pauvre et les efforts d'amélioration de l'efficacité énergétique sont principalement orientés sur le bâtiment neuf. Il faudrait convoquer l'urbain de manière structurelle, allant de la grande échelle, de la planification, du transport des marchandises et des hommes, à la gestion des métropoles, pour aller vers les projets urbains de dimensions variables et concerner le bâtiment et l'espace public.

Est-il alors possible/souhaitable d'inventer l'urbanisme « energy oriented » ?

Le panorama des projets et expériences illustre la créativité des concepteurs, aménageurs et constructeurs en France. Du bâtiment à la ville, des démarches innovantes témoignent des avancées réelles des dernières années.

Mais nous sommes plus avancés sur l'objet que sur la ville, sur le neuf que sur l'ancien, sur l'opération que sur la stratégie urbaine, sur la production que sur la gestion des usages, et les aménageurs sont rarement responsabilisés sur le thème.

Les stratégies de mutualisation : mise en commun des ressources et des opportunités entre différents programmes aux besoins différenciés, à l'échelle de plusieurs bâtiments et d'une opération

d'aménagement, s'imposent. Il s'agit surtout d'aller AU-DELÀ de l'opération d'aménagement pour associer les opportunités environnantes, notamment les énergies fatales, ainsi que pour servir l'existant autour de l'opération maîtrisée par l'aménageur. Il s'agit ainsi de relever les défis de la ville existante et d'atteindre une performance globale. Chercheurs, concepteurs, aménageurs et collectivités sont à mobiliser pour progresser dans un lien entre recherche et expérimentation, indispensable pour que le rêve devienne réalité et que l'opération vedette devienne l'ordinaire urbain.

Ariella MASBOUNGI
Inspectrice générale du développement durable
Chef de la mission projet urbain (DGALN)
Dirige le programme Energie et Ville
au Club Ville Aménagement



© Sophie Ricard

Université foraine, Palais Pasteur à Rennes.

Agenda

23 AVRIL

METL – Grande Arche de la Défense sud – salle 6.29
« **Le temps du chantier des mémoires en construction** »
Les transformations urbaines du quartier Binet
Présentation du documentaire de 60' réalisé par la SIERRA PROD

17 MAI

METL – Grande Arche de la Défense sud – salle 34M29
Séminaire « **les solidarités, le logement partagé et le logement abordable : entre dispositifs juridiques et modèles économiques** »
evelyne.lemercier@developpement-durable.gouv.fr

23 MAI

Paris 19^e – ENSA de Paris-Belleville
Journée thématique PREBAT2
Réduire la précarité énergétique
michel.lefeuvre2@developpement-durable.gouv.fr

29 MAI

Paris 2^e – Auditorium de l'INHA, Galerie Colbert
Les « 5 à 7 » du Club Ville
Aménagement
Green the ghetto – Revitaliser le Bronx (Majora Carter)
www.club-ville-aménagement.org

5 JUIN

METL – Grande Arche de la Défense sud – salle 34M29
Séminaire « **Les retombées économiques des sites exceptionnels : limites et enjeux de la mesure** »
martine.vernhes@developpement-durable.gouv.fr

10 JUIN

METL – Grande Arche de la Défense sud – salle 34M29
Atelier « **Temporalités durables et projet urbain** »
patrice.aubertel@developpement-durable.gouv.fr

12 JUIN

METL – Grande Arche de la Défense sud – salle 1
2^e séance du séminaire « **Amélioration énergétique en copropriétés : les leviers pour déclencher les travaux** »
pascal.lemonnier@developpement-durable.gouv.fr

20 JUIN

METL – Grande Arche de la Défense sud – salle 1
Colloque « **Localisation des activités économiques et développement durable des territoires** »
evelyne.lemercier@developpement-durable.gouv.fr

2 JUILLET

Grande Arche de la Défense, paroi nord – Auditorium
Séminaire « **Transports et territoire** »

Pour en savoir plus :
joseette.marie-jean-robert@developpement-durable.gouv.fr
tél : 01 40 81 24 30
Site internet du PUCA
http://rp.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca

DISPARITION

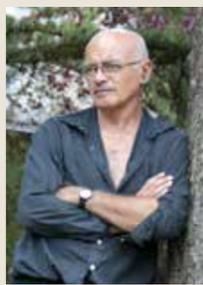
Notre collègue et ami Pierre Bernard a choisi, selon ses mots, de prendre congé du monde. Architecte et urbaniste en chef de l'État, Pierre travaillait au PUCA depuis plus de quatre ans. Profondément humain, il était très attaché aux dimensions sociales et culturelles de la ville. Ses actions faisaient toujours preuve de sa sensibilité et de son attention aux autres. Pierre portait des projets architecturaux fondés sur la participation des habitants, notamment à Rennes sur le site du Moulin d'Apigné. Très attaché aussi à l'urbanisme, il a conduit des recherches théoriques sur les formes de la ville : « morphogenèse et dynamiques urbaines », faisant intervenir des disciplines très variées. Sensible à toutes les situations, il travaillait également sur un projet expérimental permettant aux familles d'un camp de Roms à Ris Orangis de construire des projets de vie. Spécialiste des questions

d'aménagement universitaire, il animait le programme « Université et territoire », lieu d'échange et de production de connaissances pour les nouveaux territoires universitaires et urbains. Nous nous engageons à continuer son travail.

Pierre était également sculpteur. Ses talents d'artiste, à l'imaginaire radieux, donnaient forme à n'importe quel bout de bois. Un crochet en mains, il transformait une pelote en œuvre d'art. Au quotidien, Pierre vous invitait chaleureusement à la création.

Nos pensées vont à sa famille et à ses proches. L'ensemble de ses collègues-amis du PUCA

Le site de Pierre : www.transformes.org/



JOURNÉE THÉMATIQUE

Réduire la précarité énergétique

Dans le cadre des « rencontres du Prebat », Plateforme nationale et d'animation de la recherche et d'expérimentation sur l'énergie dans le bâtiment, qui vise le développement de technologies, de services, mais aussi des connaissances et des outils pour l'aide à la décision dans les politiques publiques, une Rencontre-débat s'est tenue à Paris jeudi 23 mai dernier à l'École nationale supérieure d'architecture Paris Belleville avec plus de 150 participants, autour de 4 ateliers : le premier sur l'expérimentation de terrain : les retours ; le second sur la précarité énergétique : comment appréhender des réalités multiformes ? Le troisième sur la réhabilitation énergétique : quels coûts pour quelles performances ?

Enfin le quatrième atelier portait sur les méthodes et outils : les offres. Au carrefour des questions sociales et des questions énergétiques, la précarité énergétique touche désormais plus de 8 millions de personnes. Sa réduction massive représente donc un enjeu sociétal majeur qui fait l'objet de recherches lancées par différents partenaires du PREBAT. Elles apportent des premiers éléments de réponses, ouvrent des pistes de réflexions et/ou d'actions qu'il convient de mettre en débat en les confrontant, collectivement, aux regards des professionnels et des acteurs publics.

Pour Plus d'informations
Michel Lefeuvre
michel.lefeuvre2@developpement-durable.gouv.fr
Christophe Perrocheau
christophe.perrocheau@i-carre.net

SÉMINAIRE

Approches économiques des dynamiques urbaines : Les solidarités, le logement partagé et le logement abordable Entre dispositifs juridiques et modèles économiques

Dans le cadre de l'action « approche économique des dynamiques urbaines », après la première séance sur « les politiques publiques, interactions et enjeux environnementaux » et la seconde sur la croissance et les dégradations environnementales, la troisième séance, qui a eu lieu le 17 mai dernier avait pour thème les solidarités dans le logement.

Les tensions économiques créent des contraintes fortes sur l'accès au logement : augmentations des loyers et des prix, diminution des revenus, conditions d'accès au crédit, situations précaires, augmentation des coûts de construction, dissociation des lieux de travail et des lieux de résidence... Au cours de cette journée ont été mises en débat :

- les questions de production de logements abordables : quelles définitions du logement abordable ? Comment le mesurer ? Quels sont les besoins et où ? Comment le favoriser : partenariats public-privé, habitat participatif... ? ;
- les questions de logement partagé : ampleur du phénomène, cotutularité et solidarité.

Pour plus d'informations
Evelyne Lemerrier
evelyne.lemercier@developpement-durable.gouv.fr

SÉMINAIRE

Les retombées économiques des sites exceptionnels : enjeux et limites de la mesure

La France dispose, grâce aux sites exceptionnels, d'actifs culturels et naturels que les territoires mobilisent pour se développer. Les potentialités du patrimoine sont d'autant plus attendues que la création d'emplois soit devenue un objectif clé de notre société. Dès lors, la mesure des retombées économiques observées apparaît stratégique, tant pour définir à moyen terme des projets territoriaux, que pour optimiser l'effet des investissements publics et privés indispensables à la préservation et à la mise en valeur du patrimoine.

Quels sont les enjeux économiques, sociaux et environnementaux liés à la mesure des retombées économiques de ces sites sur les territoires ? Dans quels sens orienter la recherche pour dépasser les limites actuelles de la mesure ? Le patrimoine constitue-t-il une dimension importante de la ressource territoriale ? Est-il à même de rendre un territoire attractif, et si oui, à quelles conditions ? La mesure des retombées économiques peut-elle accroître la lisibilité des stratégies territoriales et favoriser la synergie des acteurs concernés pour définir un projet

en adéquation avec le territoire, plus fédérateur, porteur de créativité et de développement local durable ? C'est pour situer la recherche aujourd'hui : les avancées, les limites et les enjeux actuels de la mesure des retombées économiques des sites exceptionnels ainsi que pour proposer des pistes d'avenir que s'est tenu le 5 juin dernier le premier séminaire 2013 sur les enjeux de la normalisation technique, qui a rassemblé de nombreux chercheurs.

Pour plus d'informations
Martine Vernhes
martine.vernhes@developpement-durable.gouv.fr

FILM

Le temps du chantier - Des mémoires en construction



Documentaire de 60' réalisé par le collectif audiovisuel de la SIERRAPROD avec les habitants du quartier Binet à Paris. Il est le 4^e volet annuel d'une série de films qui devrait se poursuivre, au moins, jusqu'à couvrir l'année 2015.

La série « Le temps du chantier » est destinée à laisser une trace du déroulement du chantier de rénovation et de la participation des habitants aux différentes phases d'évolution du programme national de rénovation urbaine porté dans cette partie du XVIII^e arrondissement par la ville de Paris avec Paris Habitat. En 2009, le premier film a été l'occasion de prendre connaissance du projet et de traiter de deux thématiques liées au lancement initial du chantier : la construction d'une nouvelle crèche pour les plus jeunes et le devenir du terrain de boules pour les plus anciens, avec la participation d'une cinquantaine d'habitants. En 2010, le deuxième documentaire portait sur le Centre Médico Pédagogique,

la bibliothèque et le centre d'animation. Cela a été l'occasion de prendre connaissance des attentes des usagers et responsables des équipements. La participation à la réalisation du film et des travaux photographiques associés a mobilisé deux fois plus d'habitants, surtout des jeunes. En 2011, le troisième film a rassemblé plus d'une centaine d'acteurs locaux et bénévoles et inscrit de nouveaux personnages. Aux côtés de la parole des habitants s'ajoute celle des habitués du quartier – les Biffins – car le quartier Binet jouxte la porte Montmartre et le marché aux puces. La parole des concepteurs du nouveau quartier (architectes, urbanistes) est également présente et met en scène le dialogue, la réflexion collective, la confrontation parfois entre plusieurs visions du quartier. Enfin, dans le 4^e volet terminé fin 2012 et projeté, comme les autres, devant l'ensemble des habitants du quartier (et au PUCA notamment), de nouveaux visages apparaissent, ceux des jeunes du quartier, les enfants, leurs parents, le personnel des écoles, les clients et le personnel de la nouvelle brasserie installée dans le quartier.

Cette série devrait se poursuivre jusqu'à la fin du programme de rénovation, programme qui associe une opération de relogement avec reconstruction - démolition d'une tour et l'édification d'un nouvel ensemble immobilier, de nouveaux équipements collectifs et d'une reconfiguration de l'espace public. Il s'agit là d'une initiative documentaire exceptionnelle qui permet de voir dans le temps, le temps du chantier, comment les habitants interagissent avec un projet urbain.

« Le documentaire devient un outil culturel et artistique qui permet de s'approprier son quartier, de mettre en forme ses ressentis, et d'agir ensemble. Chaque année, un « film-étape » est réalisé par le collectif puis projeté aux habitants. Lors des projections, la réflexion se prolonge. Et une mémoire commune se construit » (La SIERRA PROD).

Les films sont disponibles auprès de la SIERRA PROD :
j@lasierprod.com

Pour plus d'informations
Patrice Aubertel
patrice.aubertel@developpement-durable.gouv.fr

Normes, fabrication de la ville : priorité à l'intérêt général



Que vous inspire globalement le récent rapport de la mission de lutte contre l'inflation normative ?

Ce rapport est pour le moins original, avec ses références à Montaigne, Montesquieu, Saint-Just et... Pierre Dac. Sur le fond, il met le doigt sur de vrais problèmes, même s'il ne balie pas tout dans chaque catégorie abordée. Il aurait fallu pour cela citer 50 000 exemples de plus, et, à sa lecture, nous aurions tous envie de le compléter par notre propre expérience... Mais ce document est excellent, et soulève des questions tout à fait pertinentes. Prenons le sujet des normes d'adaptation des bâtiments à l'accès pour les PMR (personnes à mobilité réduite). Telles qu'elles sont rédigées et appliquées aujourd'hui, elles posent un réel problème de coût et de qualité des logements, sans pour autant qu'on ait le sentiment que les PMR y aient beaucoup gagné. La revue de l'ADEF,

Etudes Foncières, a publié récemment un article sur le sujet, montrant par exemple que la suppression systématique du seuil entre l'intérieur d'un logement et le balcon génère un surcoût important dans la construction d'un bâtiment, en affectant jusqu'à la hauteur même de celui-ci. De même, mettre toutes les salles de bains et les toilettes aux normes d'accessibilité suppose de consacrer à ces pièces des surfaces qui manquent ensuite, à budget constant, aux pièces de vie. Cela pose de véritables problèmes économiques, mesurables, en même temps qu'une dégradation de la qualité d'usage des logements. Or on sait bien que, dans un immeuble, tous les logements ne seront pas occupés par des personnes à mobilité réduite : pourquoi ne pas revenir, par exemple, à la notion d'adaptabilité pour une partie des logements, plutôt que celle d'adaptation systématique ? Il ne s'agit pas d'oublier les objectifs des normes ni leurs exigences, mais de les appliquer avec discernement et bon sens.

Le rapport préconise la mise en œuvre d'une instruction relative à l'interprétation facilitatrice des normes. Est-ce une bonne solution ?

Si une circulaire ministérielle de quelques lignes préconisant une bonne interprétation des normes peut surprendre, elle va pourtant dans le bon sens. Il faut commencer par là, et nous ne manquons pas, désormais, de nous y référer le cas échéant.

Le rapport pointe du doigt les normes environnementales, soulignant qu'une interprétation stricte des normes de protection peut conduire à des surcoûts, des retards et même un abandon pur et simple. Partagez-vous ce point de vue ?

Il est clair que les normes environnementales, renforcées avec les lois Grenelle I et II, génèrent elles aussi des surcoûts, également mesurables. Les situations créées sont parfois caricaturales, et les exemples abondent. Pour un animal dont on suppose l'existence, sans même l'avoir vu, il faut reconstituer un habitat, et pour cela mobiliser des surfaces considérables : pour un hectare consommé, il faut en trouver un, quatre, jusqu'à dix ! Et ceci pour des espèces qui semblent assez répandues, puisqu'on les retrouve sur de nombreux projets d'aménagement – à ceci près qu'un couple d'œdicnèmes criards, par exemple, ne semble occuper que 5 000 m² à Lyon alors qu'il lui faudrait 10 ha à Toulouse... Le problème des normes déjà exigeantes se complique donc du fait que l'application de ces nouveaux textes semble encore livrée à un certain arbitraire qui, bien sûr, s'exerce toujours dans le sens de la « sécurité », c'est-à-dire de l'accroissement des exigences.

Le coût de mesures compensatoires de cette nature peut s'élever à des millions, voire des dizaines de millions d'euros. A ce stade, il n'est pas inimaginable, en effet, qu'on en arrive à remettre en cause un projet. En tout état de cause, on peut légitimement se poser la question de savoir si les dispositions que nous sommes amenés à prendre sont bien à la mesure des objectifs visés, et si, en particulier dans le cas de mesures liées à la création d'un grand équipement, il s'agit bien d'une bonne utilisation des fonds publics. Cette interrogation dépasse largement le périmètre d'action de l'aménageur : c'est une question citoyenne.

Que faire ?

Le rapport propose une piste : revisiter les lois. « La démarche pourrait se révéler utile pour les ajuster, les simplifier et parfois les abroger », indiquent les rapporteurs. C'est une mesure simple et normale d'évaluation de politique publique : au bout d'une période d'application, il faut se demander si les normes édictées sont adaptées à leur objet et si les conséquences de leur application sont bien proportionnées, à la fois du point de vue de l'objectif recherché et, tout simplement, à l'aune du bon sens citoyen.

De plus, nous sommes confrontés à des dysfonctionnements importants avec le déclenchement du principe de précaution et l'un de ses effets pervers : la surenchère liée au doute sur l'interprétation d'un texte. Typiquement, la recherche de sécurité juridique conduit, en cas d'incertitude, à une interprétation « maximaliste » - qui va faire référence pour le cas suivant. A l'arrivée, on est très loin de la circulaire du Premier ministre qui demande une « interprétation facilitatrice »... Il faut donc veiller non seulement à ce que les normes soient « raisonnables », mais aussi à ce que leur interprétation ne laisse pas de place à la surenchère. Le remède passe sans doute aussi par la réduction du « stock » de normes, comme le stipule également le rapport, ou par une adaptation raisonnée de ces normes. Pour les normes d'accessibilité applicables aux logements, par exemple, il ne semble pas très compliqué, a priori, de revenir à une situation moins contraignante, qui resterait tout aussi adaptée à son objectif. Il suffirait par exemple de fixer un pourcentage de logements à construire répondant nécessairement à ces normes, et de prévoir que les autres soient adaptables, ce qui permettrait de les faire évoluer en fonction de la demande réelle. A mon sens, c'est souvent une prise en compte exclusive d'intérêts catégoriels qui est à l'origine des dérives. Il faut revenir à la notion d'intérêt général. C'est dans cette logique que s'inscrivent les aménageurs publics que nous sommes.

La prolifération des schémas et zonages est également dénoncée comme frein à la cohérence des actions et des territoires. À raison ? Si oui, comment y remédier ?

Le cadrage apporté par les schémas généraux est nécessaire mais effectivement, là aussi, nous sommes face à une prolifération. Et je crains que les lois en préparation n'en rajoutent encore. Face à un projet donné, il convient bien entendu de savoir l'inscrire dans la perspective plus large d'un schéma général, mais aussi, lorsque ce schéma doit être adapté pour rendre possible un projet qui le mérite, il faut pouvoir

le faire sans perdre des années en procédures. Le principe des schémas qui s'emboîtent comme des poupées russes sur différents niveaux territoriaux est redoutable, car il peut mener à une situation où il faut déplacer une montagne pour changer un détail du schéma qui se trouve en bas de l'échelle... À cette apparente nécessité de cohérence et de logique, il faut parfois opposer, là aussi, le pragmatisme et le bon sens. La notion de projet doit revenir au centre de la démarche : il faut que le projet puisse dans certains cas, et avec toutes les précautions nécessaires sur sa justification, emporter la modification des schémas.

La fabrique de la ville pâtit-elle d'un foisonnement normatif ou, à l'inverse, cette abondance offre-t-elle des garanties et un cadre adapté pour l'aménager ?

Certaines normes ont indéniablement fait progresser la qualité des bâtiments, notamment dans le domaine de la qualité environnementale. Sans celles-ci, les avancées significatives que nous avons connues n'auraient pas été accomplies de manière généralisée par l'ensemble des acteurs du secteur. Mais, ici aussi, il convient d'utiliser ces textes avec discernement. Il va falloir mesurer l'augmentation des contraintes : attention à la course à la performance énergétique. Les résultats actuels sont déjà bons ; il n'est pas nécessairement pertinent de vouloir gagner quelques points de pourcentage supplémentaires sur la consommation énergétique des bâtiments au prix de nouveaux surcoûts, très importants par rapport au gain minime obtenu, avec en prime des formes de bâtiment pas toujours heureuses, et des contraintes d'usage.

Du point de vue de l'aménageur, on obtient même parfois des résultats meilleurs en faisant jouer la concurrence entre projets plutôt qu'en imposant un cahier des charges très détaillé et des normes strictes... Cette attitude ouvre les portes à l'inventivité souvent bridée par le trop-plein de règles et de normes, et la crainte de mal les interpréter. Dans ce domaine, une fois encore, le mieux est souvent l'ennemi du bien.

Lors des derniers entretiens du Club Ville Aménagement, vous rappelez l'importance de la ville comme réponse à la crise et non comme lieu de crises. Comment la ville remplit-elle cette fonction ?

La ville est un lieu de crise car elle concentre les évolutions de la société. Mais elle peut aussi être une réponse à la crise en apportant des solutions, même si elles sont partielles, à certains problèmes. La manière de concevoir la ville ou de l'adapter offre donc un moyen de répondre aux crises et de réguler les déséquilibres.

Quelle est, aujourd'hui, la contribution du Club Ville Aménagement dans la réflexion et les propositions sur la construction de la ville ?

La création du Club, il y a 20 ans, répondait à la fois au souhait des aménageurs de se retrouver pour partager des savoir-faire, et à celui de l'Etat d'avoir une relation privilégiée avec les aménageurs. Le Club Ville Aménagement a aussi été créé pour assurer la diffusion des bonnes pratiques à partir d'opérations complexes et de situations très variées. On peut dire, je pense, que ce dispositif fonctionne bien. Nous avons aussi comme objectif d'identifier les questions émergentes dans notre métier, en particulier à travers des groupes de travail thématiques. L'un des derniers portait par exemple sur le thème « Ville et énergie »... Cette problématique concerne de plus en plus les aménageurs, les projets urbains apparaissant maintenant aussi comme des éléments de régulation énergétique. On rejoint ici les préoccupations du PUCA, en essayant de faire une passerelle entre son approche orientée vers la recherche et notre approche opérationnelle. Il existe donc des thèmes de réflexion communs au PUCA et au Club, et j'espère que nous les développerons dans les années à venir.

Quels sont les grands défis à relever en matière d'urbanisme dans les prochaines années ?

On pourrait en citer plusieurs, sans ordre de priorité. Déjà, l'un des défis majeurs de la ville d'aujourd'hui, pour qu'elle reste demain une ville vivable, est celui des déplacements, et de la place de la voiture ; il est lié non seulement aux infrastructures de transport, mais aussi à l'organisation de la ville elle-même, qui doit offrir à ses habitants une proximité de services et d'emploi pour limiter les déplacements. En ce sens, résoudre les problèmes de la vie quotidienne fait aussi partie des objectifs des aménageurs, ce qui n'exclut pas une vision plus prospective. La question de l'énergie, que j'ai évoquée précédemment, va être de plus en plus prégnante : la ville est un formidable consommateur d'énergie et, avant même d'en faire un producteur avec quelques immeubles BEPOS, il faut aussi penser l'urbanisme et chaque projet urbain comme un levier, parmi d'autres, pour limiter ces consommations. Enfin, l'un des plus grands défis est peut-être de faire que la ville, dans son évolution, ne laisse pas sur le côté du chemin ceux qui ne peuvent pas suivre : le phénomène urbain, livré au seul jeu du marché, est terriblement excluante, et pourrait conduire à des villes où les ressorts fondamentaux de notre société seraient cassés. Il faut préserver les équilibres sociaux dans nos villes, et la conception même de la ville en est l'un des éléments essentiels.

Entretien réalisé par Pierre Derrouch

(1) Rapport de la mission de lutte contre l'inflation normative, établi par Alain Lambert et Jean-Claude Boulard, 26 mars 2013

Bio express

Chargé d'études à l'Agence d'urbanisme de l'agglomération toulousaine (1972-1979), Alain Garès est ensuite appelé au cabinet du président du Conseil Régional de Midi-Pyrénées comme conseiller technique, en charge de la mise en place des politiques régionales en matière de développement industriel (1979-1983). Il rejoint en juin 1983 le ministère de l'Industrie, à la Délégation aux Affaires Régionales puis comme conseiller technique au cabinet du Secrétaire d'Etat à l'Energie, jusqu'en 1986.

Il s'engage ensuite dans la création d'entreprise et dans l'innovation technologique en créant Dialaxis S.A., une société d'informatique spécialisée dans le domaine de l'intelligence artificielle et de ses applications (1987-1994).

En 1994, il retourne vers le développement local et l'aménagement en prenant la direction du Sicoval, un groupement de communes près de Toulouse. En 2000, Alain Garès devient directeur de la Sem Constellation (Toulouse), en charge des aménagements accompagnant le projet industriel d'Airbus A380, ainsi que divers équipements publics.

Il est appelé en mars 2009 à prendre, au sein de la Communauté urbaine du Grand Toulouse récemment créée, la nouvelle direction générale du développement urbain et durable. En octobre 2011, il revient à l'opérationnel en prenant la direction générale de la nouvelle SPLA du Grand Toulouse.

ZOOM SUR

Aménager la ville par la culture et le tourisme

Maria Gravari-Barbas, collection « Ville-Aménagement », n° 6, Editions Le Moniteur, mars 2013, 158 pages.



Le rôle dévolu aux aménageurs, acteurs majeurs de la fabrication urbaine, se limiterait-il à la réalisation de structures (logements, équipements publics, bureaux, industries, etc.) et infrastructures

(rues, places, parcs, réseaux, etc.) visibles ? Les enjeux urbains dépassent aujourd'hui ces aspects matériels. Se joue en filigrane toute une dimension d'image, de rayonnement international, d'attractivité voire de sentiment d'appartenance des habitants à leur ville ou, a contrario de rejet. Quel avenir pour des villes en mutation, confrontées à une désindustrialisation visant les quartiers ? La culture et le tourisme aussi sûrement que les structures et infrastructures remplissent un rôle essentiel dans le pouvoir de séduction d'une ville. C'est de cette idée forte qu'est né l'ouvrage signé par Maria Gravari-Barbas, architecte et géographe qui dirige depuis 2008 l'Institut de recherche et

d'études supérieures de tourisme (IREST) de l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne. Ces questions ne sont pas nouvelles, mais elles sont aujourd'hui prégnantes dans la manière de concevoir les villes. Le contexte de mondialisation les place dans une compétitivité économique, avec la nécessité d'attirer des entreprises, les élites et la « classe créative » ou encore dans une envie de se distinguer des autres et d'affirmer une identité. Les formes de reconquête urbaines sont multiples et les interférences nombreuses entre les aménageurs et les responsables culturels et touristiques. Le Club Ville-Aménagement, dans la perspective de ses entretiens de Bordeaux en 2010, a cherché à identifier les facteurs de réussite et les raisons des échecs de cette reconquête. L'ouvrage, qui rend compte des travaux pilotés par Hervé Dupont, Bertrand Ousset et Jean-William Souffront, présente de multiples expériences, en cherchant à en comprendre la logique.

Déjà parus dans la collection Ville-Aménagement

- Un urbanisme des modes de vie
- La maîtrise d'ouvrage urbaine
- Construire un projet de ville
- Renouveler la ville : les nouveaux défis des professionnels de l'aménagement
- Agir sur les grands territoires

<http://www.club-ville-aménagement.org/>

Pour plus d'informations

Laurence Cros

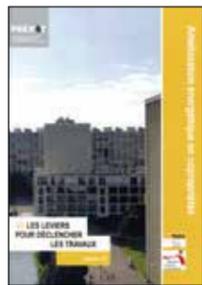
Club-ville-aménagement@i-carre.net

CAHIERS EXPÉRIMENTATIONS DU PUCA

Amélioration énergétique en copropriétés

Les Leviers pour déclencher les travaux Les copropriétés passionnent

Cahier n° 2



Cet ouvrage retrace les principaux enseignements du premier séminaire du programme « Amélioration énergétique en copropriétés » qui s'est tenu le 12 novembre 2012 et qui a

rassemblé l'ensemble des acteurs concernés et a permis de fructueux échanges entre les experts de la rénovation énergétique et des représentants de copropriétés. En lançant ce programme le PUCA et l'Anah ont voulu lever les difficultés, voire les blocages à l'enclenchement des travaux de réhabilitation thermique dans les logements collectifs du secteur privé, par la mise à disposition d'outils et de méthodes innovants.

Ce cahier fait suite au cahier n° 1, consacré à la présentation des 12 recherches actions sélectionnées dans le cadre du programme. Vous pouvez télécharger le cahier sur le site : <http://www.prebat.net/> ou demander gratuitement l'ouvrage auprès de Christophe Perrocheau : christophe.perrocheau@i-carre.net

Pour plus d'informations :

Pascal Lemonnier, Puca

Pascal.lemonnier@developpement-durable.gouv.fr

Programme REHA

(Requalification à haute performance énergétique de l'habitat)

Session 2 – Les projets lauréats et les mentions



Ce cahier thématique rassemble les 8 projets lauréats et les 3 mentions du deuxième appel à propositions Reha 2 « Requalification à haute performance énergétique de l'habitat ». Le jury de sélection s'est réuni les 2 et 3 octobre 2012, sous la présidence de Jean-Paul Dallaporta, président du Comité « Bâtiments existants » du PREBAT. La consultation lancée

en janvier 2012 avait reçu 57 propositions visant à apporter des solutions techniques, architecturales et financières, et à faire progresser la réflexion pour accompagner la requalification de l'habitat. Vous pouvez télécharger le cahier sur le site du PUCA : www.reha-puca.fr/spip.php?article47 Ou demander gratuitement l'ouvrage auprès de Christophe Perrocheau : christophe.perrocheau@i-carre.net

Pour plus d'informations

Virginie Thomas

virginie-d.thomas@developpement-durable.gouv.fr

Sites internet :

www.reha-puca.fr

www.chantier.net

Lauréats du programme REHA – deuxième session



Publication – supplément édité et diffusé par le Moniteur en partenariat avec le MELT et USH.

Annuaire des recherches et expérimentations 2012



Cette 4^e édition regroupe des fiches – résumés des travaux achevés dans le cadre des programmes de recherche du PUCA en 2011. Cette édition est structurée selon les programmes

et actions définis pour la période 2007-2012. Ils sont déposés au Centre de capitalisation du PUCA et celui de ressources documentaires aménagement logement nature (CRDALN, ex-CDU). Un index des recherches, des auteurs et des organismes cités complète cet annuaire qui peut être consulté et téléchargé sur le site web du PUCA : <http://rp.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca>

À PARAÎTRE

- Partenariats sur les grands territoires Ariella Masboungi
- 2 numéros des Annales de la recherche urbaine : Villes et commerce Ville en décroissance
- Les jardins dans la ville, villes en jardins. Sous la direction de Jean-Jacques Terrin

LES ANNALES DE LA RECHERCHE URBAINE

N° 107 : La ville en thèses

Sous la direction de Marie-Flore Mattei PUCA, janvier 2013



Ce numéro 107 est un numéro spécial. Il présente les articles des thèses primées des cinq premières années du Prix de

Thèse sur la ville, organisé par l'Apereau (Association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et urbanisme), le Certu (Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques), le CFDU (Conseil français des urbanistes) et le PUCA (Plan urbanisme construction architecture). Il récompense les meilleures thèses de doctorat soutenues en France ou à l'étranger, en langue française, traitant de la ville dans ses différentes dimensions.

Les travaux retenus sont ceux de :

- Agnès Berland-Berthon (La démolition des immeubles de logements sociaux. L'urbanisme entre scènes et coulisses) ;
- Claude Napoléone (Prix fonciers, immobiliers et localisation des ménages au sein d'une agglomération urbaine) ;
- William Le Goff (Divisions sociales et question du logement en Grande-Bretagne, entre ethnicisation et privatisation : les cas de Leicester et Bradford) ;
- David Caubel (Politique de transports et accès à la ville pour tous ? Une méthode d'évaluation appliquée à l'agglomération lyonnaise) ;
- Elisabeth Essaïan (Le plan général de reconstruction de Moscou de 1935. La ville, l'architecte et le politique. Héritages culturels et pragmatisme économique) ;
- Bénédicte Grosjean (La « ville diffuse » à l'épreuve de l'Histoire. Urbanisme et urbanisation dans le Brabant belge) ;
- Laurent Saby (Ville muette, ville mal audible. Identifier et comprendre les situations de handicap liées à une autre perception de la ville) ;
- Stéphanie Vincent-Geslin (Les « altermobilités » analyse sociologique d'usages de déplacements alternatifs à la voiture individuelle. Des pratiques en émergence ?) ;
- Marcel Moritz (Les communes et la publicité commerciale extérieure. Pour une valorisation environnementale et économique de l'espace public) ;
- Amélie Le Renard (Styles de vie citadins, réinvention des féminités. Une sociologie politique de l'accès aux espaces publics des jeunes Saoudiennes à Riyad) ;
- Sandrine Gueymard (Inégalités environnementales en région Ile-de-France : répartition socio-spatiale des ressources, des handicaps et satisfaction environnementales des habitants).

Diffusion librairies :

DIF-POP : tél 01 40 24 21 31

www.difpop.com

Abonnements et vente au numéro :

3 numéros : 75 €, port en sus

1 numéro : 25 €, port en sus

Lavoisier – abonnements

Tél : 01 47 40 67 00

Pour plus d'informations :

Marie-Flore Mattei

marie-flore.mattei@developpement-durable.gouv.fr

À LIRE

- **La ville sur mesure**
François Grether
Grand prix de l'urbanisme 2012
Editions Parenthèses
- **(Ré) Aménager les rez-de-chaussée de la ville**
Sous la direction d'Ariella Masboungi
Editions du Moniteur
- **Faire participer les habitants ? Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires**
Marion Carrel
ENS Editions
- **Rennes, la ville Archipel**
Jean-Yves Chapuis : entretien avec Jean Viard
Editions de l'Aube

COLLECTION « LE 4 PAGES » DU PUCA

N°6 janvier 2013

Vers des stratégies territoriales soutenables de réhabilitation énergétique des logements ?



Ce « quatre pages » s'appuie sur une recherche menée par Catherine Charlot-Valdieu et Philippe Outrequin du bureau d'études La Calade, issue d'une

consultation lancée en 2007 sur « les réductions » des émissions de gaz à effet de serre et efficacité énergétique dans les bâtiments : dimensions économiques et financières » et réalisée dans le cadre de la plateforme de recherche et d'expérimentation sur l'énergie dans le bâtiment (PREBAT). Rédaction : François Ménard, Evelyne Lemerrier, Béatrice Durand. Chargés de l'action au PUCA : Evelyne Lemerrier, François Ménard.

N°7 février 2013

Habitat alternatif vers un mode de production propre ?



La recherche dont est issue la plupart des enseignements de ce « Quatre pages » a été réalisée en réponse à l'appel d'offres du PUCA « Le projet négocié » menée entre

2008 et 2010 par des chercheurs du Centre de Recherche sur l'Habitat (CRH-LAVUE) et du laboratoire Mosaïques (LAVUE) sous la direction de Véronique Biau, architecte-urbaniste et sociologue et Marie-Hélène Bacqué, urbaniste et sociologue. Rédaction : Béatrice Durand, Bertrand Vallet. Chargés de l'action au PUCA : Virginie Bathellier, Olivier Gaudron.

N°8 avril 2013

Analyse socio-économique de projets urbains négociés : facteurs et conditions de réussite



Ce « Quatre Pages » est issue de la recherche réalisée par Marie Llorente, économiste, chargée de recherche au CSTB et Thierry Vilmin, consultant chercheur en aménagement

urbain et politiques foncières (Logiville). Elle présente comme intérêt majeur de soutenir l'idée que la négociation et la réglementation ne peuvent – et ne doivent – se substituer à l'essence même de l'aménagement, à savoir la conception du projet urbain. Elle illustre la diversité des formes organisationnelles, des outils et des stratégies que peut mobiliser l'aménagement négocié. Rédaction : Laure Perrot, Bertrand Vallet, Olivier Gaudron. Chargé de l'action au PUCA : Olivier Gaudron.

Ces publications sont consultables

sur le site Internet du PUCA :

<http://rp.urbanisme.equipement.gouv.fr/4pages>

Pour plus d'informations et demande

d'abonnement gratuit

Philippe Cromback

philippe.cromback.developpement-durable.gouv.fr

VIENT DE PARAÎTRE

- N°9 mai 2013

La mobilité en milieu rural

Ont participé à ce numéro :

Patrice Aubertel, Virginie Bathellier, Olivier Gaudron, Phuong Mai Huynh, Pauline Lefort, Evelyne Lemerrier, Pascal Lemonnier, Ariella Masboungi, Isabelle Moulin, Christophe Perrocheau, Bertrand Vallet, Martine Vernhes.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Ministère de l'Égalité des Territoires et du Logement

PUCA

plan urbanisme construction architecture

Direction générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature.

plan	urbanisme	construction	architecture
► Le gouvernement des villes et la fabrique du bien commun			
Planification sociale de l'urbain et services publics			
Citoyenneté et décision urbaine			
Intercommunalité et métropolisation			
Normes et fabrique du bien commun			
► Le renouveau urbain			
Rénovation urbaine et mixité sociale			
Renouvellement et recomposition des quartiers			
Créativité et attractivité des villes			
► L'avenir des périphéries urbaines			
Territoires urbains et sûreté			
Architecture de la grande échelle			
Habitat pluriel : densité, urbanité, intimité			
Systèmes périurbains et coûts d'urbanisation			
Dynamiques et pratiques résidentielles			
► Comportements résidentiels et défis démographiques			
Vieillesse de la population et choix résidentiels			
Habitat et services aux personnes âgées			
Évolutions démographiques et inégalités territoriales			
► Accès au logement			
Trajectoires résidentielles			
Recompositions institutionnelles de l'offre de logement			
Modes et formes de l'hébergement			
Économie foncière et immobilière			
► L'innovation dans l'architecture et la construction			
Logements optimisés : coûts, qualité, fiabilité, délais			
Concept qualité, habitat, énergie			
Observatoire des bâtiments durables			
Logement Design pour tous			
Évaluation énergétique du patrimoine existant (PREBAT)			
Bâtiments démonstrateurs (PREBAT)			
REHA (PREBAT)			
► Territoires et acteurs économiques			
Espaces urbains et dynamiques économiques			
Lieux, flux, réseaux dans la ville des services			
Développement économique local et mondialisation			
Économie de l'aménagement			
Attractivité des territoires			
► Vers des villes viables et acceptables			
Politiques territoriales et développement durable			
Risques technologiques : enjeux économiques et territoriaux			
Villa urbaine durable			
Quartiers durables			
Aménagement et démarches HQE			
Collectivités locales et politiques énergétiques (PREBAT)			
Collectivités locales et défi climatique (PREBAT)			

Premier plan

N° 28 avril-juillet 2013

Journal d'informations du PUCA

plan urbanisme construction architecture

Grande Arche de la Défense Paroi Sud

92055 La Défense Cedex

tél. 01 40 81 24 30

<http://rp.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca>

Directeur de la publication :

Emmanuel Raoul

secrétaire permanent du PUCA

Rédactrice en chef :

Josette Marie-Jean-Robert

tél. 01 40 81 24 30

josette.marie-jean-robert@developpement-durable.gouv.fr

Rédaction :

Pierre Derrouch/Innovapresse

Secrétariat de rédaction :

Marie-Line Descroix/Innovapresse

Conception graphique :

Laëtitia Loas-Orsel

d'après la maquette de LM communiquer

Impression :

Corlet (14)

Crédits photos :

Tous droits réservés.

Premier Plan sur internet

<http://rp.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca>

ISSN 0183-0937

Tiré à 8 400 exemplaires